

NOTICE D'UTILISATION

105

RELAIS INTÉGRÉ



CYCLES PEUGEOT

BEAULIEU

25700 VALENTIGNEY - FRANCE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 33 411 300 F - R. C. MONTBÉLIARD B 875 550 451



Vous avez préféré un cyclomoteur PEUGEOT. Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez par votre choix. Ce cyclomoteur est le fruit de notre expérience et le résultat de nos recherches dans les domaines de la sécurité, de la fiabilité et de l'économie. Nous vous donnons, ci-après, quelques indications de réglage et d'entretien, qui vous permettront de maintenir les qualités d'origine de votre cyclomoteur PEUGEOT. Nous vous souhaitons «Bonne Route».

Cycles PEUGEOT.



SOMMAIRE

INFORMATIONS

Position des organes	4-5
Carburant - accès au bouchon de réservoir	6
Robinet d'essence	6
Mise en vélo et cyclo	7
Mise en marche	8-9
Mise en service de l'éclairage	9
Ralentissement	9
Rodage	9

ENTRETIEN ET REGLAGES

Tableau de graissage	10
Entretien de la boîte relais	10
Dépose du coffre de batterie	11
Batterie	11
Bougie	11
Pneus	11
Réglage des commandes de freins	12
Réglage des branches de guidon	12
Démontage roue avant	13
Démontage roue arrière	13
Changement de la courroie	14
Réglage de la tension de chaîne	14

EN CAS DE PANNE MOTEUR

Absence de carburant	15
Mauvaise arrivée de carburant	15
Gicleur bouché	15
Bougie usée ou noyée	15
Le démarreur ne fonctionne pas	16
Décalaminage	16

INSTALLATION ELECTRIQUE

Batterie	17
Panne d'éclairage	17
Panne des feux clignotants	17
Caractéristiques des lampes	18
Clignotants en kit	18
Schéma	19

DIVERS

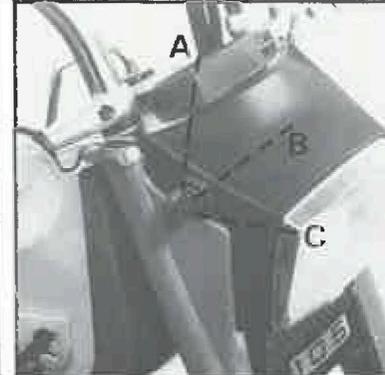
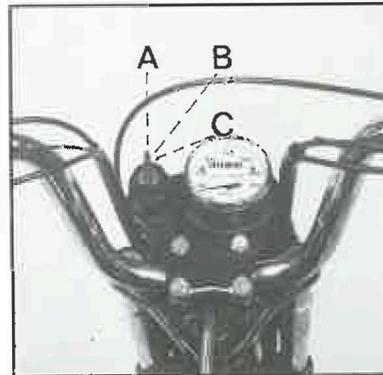
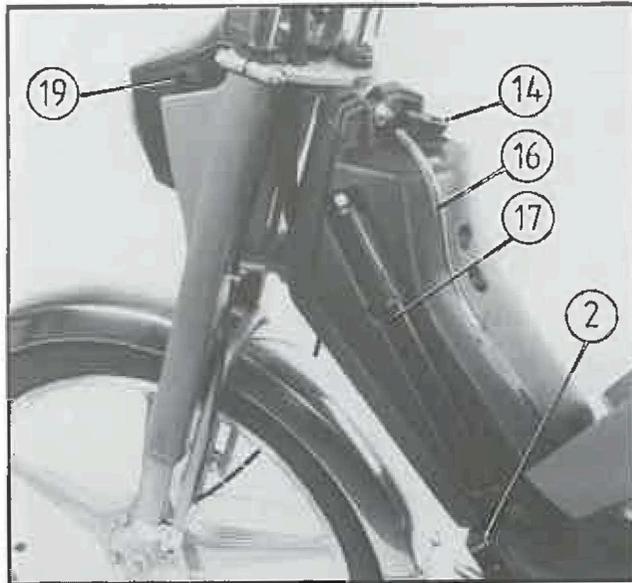
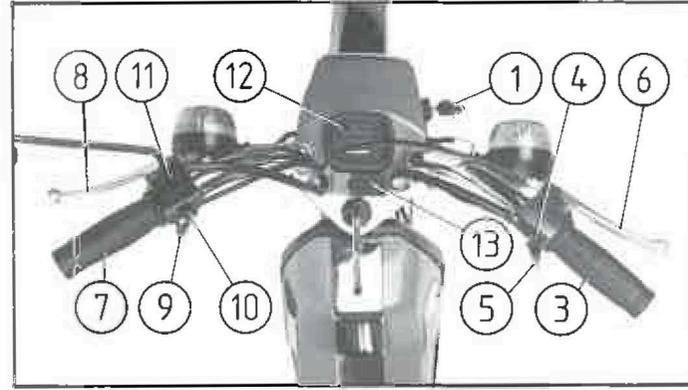
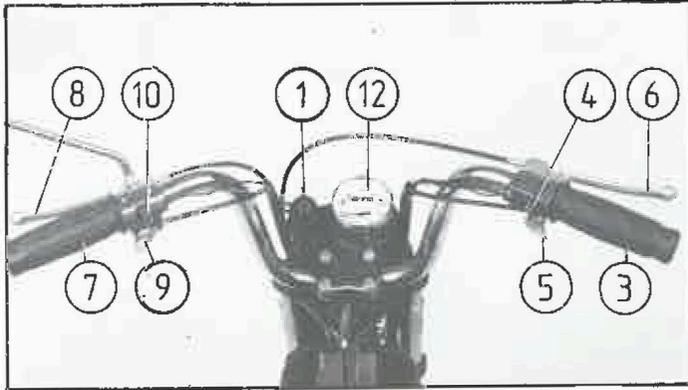
Antivol	20
Nettoyage du châssis	20

INFORMATIONS

POSITION DES ORGANES DE COMMANDES



- 1 Clé de contact
- 2 Robinet d'essence
- 3 Poignée des gaz
- 4 Bouton de démarreur
- 5 Levier de décompresseur
- 6 Levier de frein AV
- 7 Poignée gauche
- 8 Levier de frein AR
- 9 Levier de starter
- 10 Bouton avertisseur
- 11 Commutateur clignotants
- 12 Compteur de vitesses et totalisateur
- 13 Verrou
- 14 Bouchon de réservoir
- 15 Verrou du couvercle de réservoir d'essence
- 16 Jauge d'essence
- 17 Pompe à pneus
- 18 Mise en cyclo ou vélo
- 19 Commutateur d'éclairage (modèles sans démarreur)



CARBURANT

La capacité du réservoir est de 3,5 litres.

Mettre dans le réservoir un mélange d'essence ordinaire et d'huile spéciale pour moteur deux temps. Le taux d'huile conseillé dans le mélange est de 4%. Il n'y a pas lieu de l'augmenter pendant la période de rodage.

Ne jamais utiliser d'essence pure, le moteur non graissé serait mis hors d'usage.

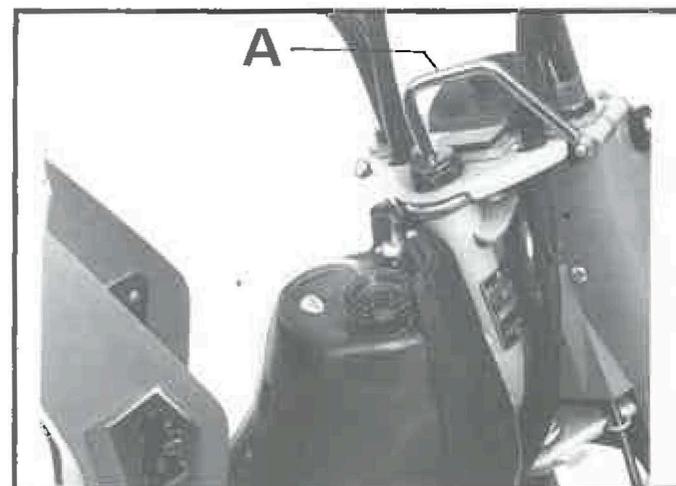
ACCES AU BOUCHON DE RESERVOIR ET A LA JAUGE DE NIVEAU D'ESSENCE

Pivoter la fourche complètement sur le côté droit.

Lever le levier A et le placer comme indiqué sur la photo ci-contre.

Basculer le couvercle de réservoir en arrière.

IMPORTANT: pendant l'utilisation du véhicule, le levier A doit rester toujours engagé à fond dans le couvercle du réservoir.



ROBINET D'ESSENCE

O - position ouverte

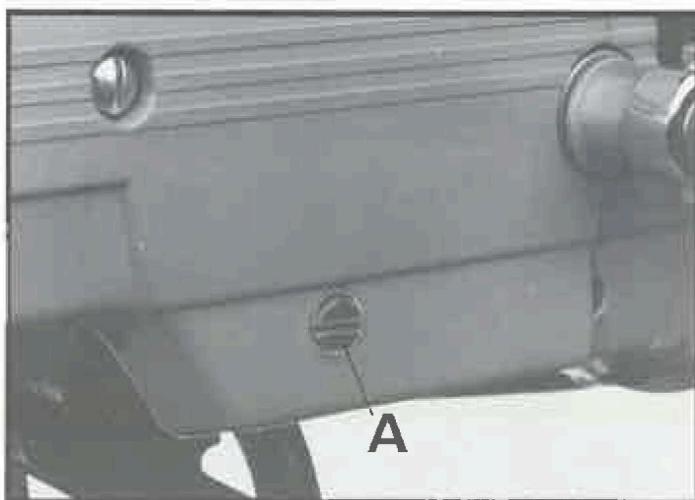
F - position fermée

R - position réserve

photo ci-contre

La réserve permet de parcourir 10 km environ.





MISE EN VELO

Ce cyclomoteur est muni d'un dispositif permettant l'utilisation en vélo. Dans certains cas exceptionnels (par exemple: panne de carburant), il peut être nécessaire de rouler en pédalant sans entraîner le moteur.

Le poussoir A (photo ci-contre) permet de commander la mise en vélo. Il peut être manœuvré en utilisant la clé du verrou antivol en guise de tournevis.

La photo supérieure représente la position d'utilisation normale du cyclomoteur, avec transmission verrouillée (fente du poussoir A horizontale).

Pour la mise en vélo, procéder comme indiqué sur la photo inférieure. Enfoncer le poussoir et tourner dans le sens de la flèche.

ATTENTION: Ces manœuvres doivent toujours être effectuées **moteur arrêté**.

MISE EN MARCHÉ

Modèles sans démarreur

- 1 - Ouvrir l'arrivée du carburant en orientant sur O le robinet d'essence
- 2 - Lancer le moteur.

Suivant la préférence de chacun et la pente éventuelle, on peut opérer de deux façons:

- A Soit, par action au pied sur la pédale, la machine étant au repos sur la béquille, en procédant comme suit:
- Tourner très légèrement la poignée des gaz (1)
 - Appuyer à fond sur la manette (2) de starter
 - Appuyer également à fond sur la manette de décompresseur (3)
 - Actionner vivement la pédale au pied, en lâchant le décompresseur (3) lorsqu'elle arrive au point bas
 - Dès que le moteur est lancé, donner un peu plus de gaz (1)
 - Quelques secondes après, lâcher la manette (2) de starter
 - Freiner ensuite pour immobiliser la roue arrière et relever la béquille
 - Enfourcher la machine et accélérer pour partir.
- B Soit en pédalant:
- Monter sur la machine
 - Tourner très légèrement la poignée de commande des gaz (1)
 - Appuyer à fond sur la manette (2) de starter
 - Appuyer également à fond sur la manette de décompresseur (3)
 - Pédaler et prendre un peu de vitesse
 - Dès que le moteur est lancé, lâcher le décompresseur (3) et ouvrir les gaz progressivement en agissant sur la poignée tournante (1). Quelques secondes après, lâcher la manette (2) de starter.

Modèles avec démarreur

Tourner la clé de contact sur la position B (voir dessin).

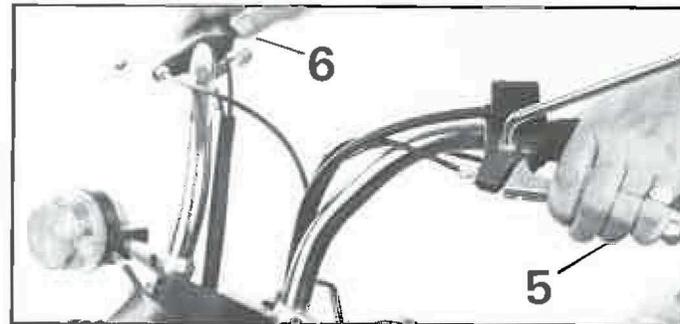
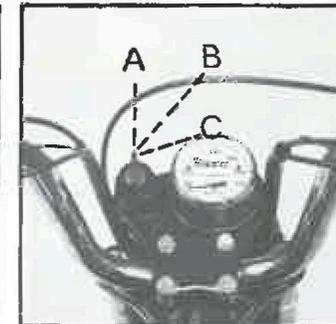
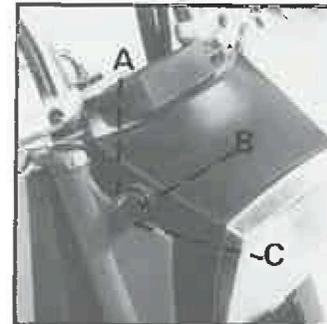
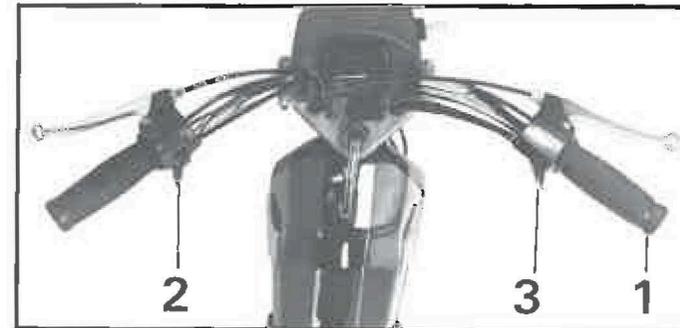
Ouvrir l'arrivée du carburant en orientant sur O le robinet d'essence.

Tourner très légèrement la poignée des gaz.

Appuyer à fond sur la manette de starter (2) si nécessaire, par temps froid principalement.

Avec la main gauche, serrer la poignée de frein arrière (5) (la lampe de stop doit s'allumer) et en même temps, appuyer sur le bouton de démarreur (6).

IMPORTANT: Pour une raison de sécurité, il est conseillé de serrer le frein arrière pendant le fonctionnement du démarreur comme nous l'indiquons ci-dessus.



EN PERIODE FROIDE, si le moteur a tendance à caler, il convient de rouler quelques centaines de mètres avant de lâcher la manette starter (2).

POUR LES DEPARTS A CHAUD, ne pas se servir de la manette de starter (2).

L'ECLAIRAGE

Pour mettre l'éclairage en service, tourner la clé de contact en position C pour les modèles avec démarreur.

Pour les modèles sans démarreur, actionner le commutateur situé sur le côté gauche du projecteur.

RALENTISSEMENT

Un ralentissement normal est obtenu en fermant progressivement les gaz. Si le freinage doit être rapide, couper les gaz et freiner.

A l'arrêt, le moteur continue à tourner, grâce à son embrayage automatique à disque.

Le laisser tourner au ralenti, en évitant les coups d'accélérateur.

Pour repartir, il suffit de redonner des gaz. En côte, l'aider en pédalant.

Pour arrêter le moteur

Décompresser pour les modèles sans démarreur.

Tourner la clé en position A pour les modèles avec démarreur.

RODAGE

Le rodage a une influence capitale sur le bon fonctionnement, la puissance et la durée du moteur.

Pendant les 500 premiers kilomètres, ne jamais pousser la machine à son régime maximum, et ne pas dépasser la vitesse de 40 km/h, surtout en descente.

Eviter, par ailleurs, de faire chauffer anormalement le moteur, surtout par temps chaud.

ENTRETIEN ET REGLAGES

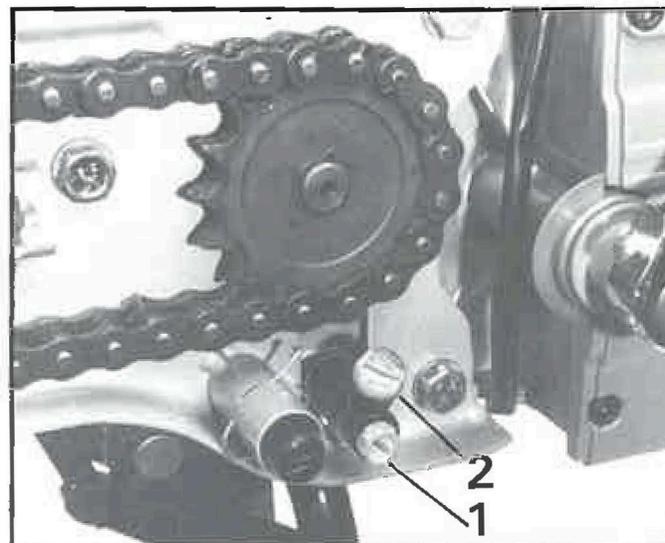
Points à graisser, à faire exécuter par l'une de nos stations service	Lubrifiants préconisés
Boîte relais (vidange) à 500 km	Huile 85 W 140
A faire tous les 1.000 km: Boîte relais (niveau)	
Chaîne de transmission Câbles de commande Roue libre Axe de béquille	Huile SAE 30
A faire tous les 10.000 km: Articulation du moteur Poulie motrice (TRES FAIBLE QUANTITE) Cuvettes supérieure et inférieure de direction Pédalier Pédales Moyeux AV et AR Cames de freins AV et AR Fourche télescopique	Graisse MULTIPURPOSE

ENTRETIEN DE LA BOITE RELAIS

Après rodage soit 500 km, vidanger l'huile de boîte par l'orifice 1 du raccord de remplissage placé sous le couvercle de bras droit (photo). La vidange se fera de préférence le moteur étant chaud.

L'orifice 1 étant refermé, assurer le remplissage par l'orifice 2 jusqu'au niveau indiqué sur le raccord avec de l'huile 85W 140 (volume 01,135).

Puis tous les 1 000 km, contrôler ce niveau et, si nécessaire, le rétablir avec l'huile préconisée ci-dessus.



DEPOSE DU COFFRE DE BATTERIE

Desserrer les vis A et B du couvercle de coffre (côté gauche du véhicule) pour le retirer.

Enlever l'écrou qui fixe la bride pour sortir l'ensemble batterie.

BATTERIE

Contrôle du niveau d'électrolyte

Tous les 3 mois ou 3.000 km, après avoir placé le véhicule sur un plan horizontal et démonté le couvercle du coffre G, s'assurer que le niveau d'électrolyte est situé entre mini et maxi.

Dans le cas où le niveau est insuffisant, le compléter avec de l'**eau distillée exclusivement**, par les orifices indiqués sur la photo centrale ci-dessous.

- Ne jamais laisser la batterie à l'état déchargée
- Dans le cas d'une non utilisation prolongée du véhicule, procéder périodiquement à une charge d'entretien.

PNEUS (2 1/4 - 17)

Le gonflage ayant une grande influence sur l'usure, la tenue de route et le freinage, tous les mois vérifier la pression des pneus qui doit être de: à l'avant 1,8 bar et à l'arrière 2,2 bars.

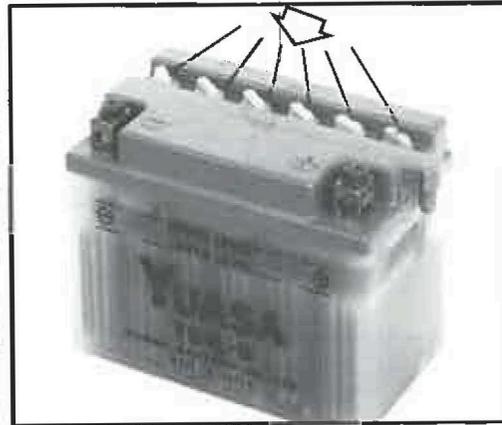
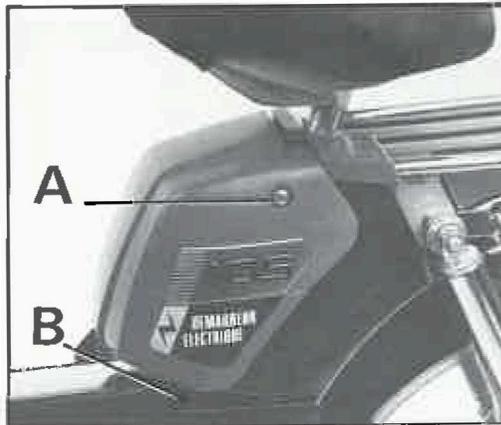
BOUGIE

Tous les 2.500 km vérifier la bougie: la nettoyer à la brosse métallique et rapprocher les électrodes à $4/10^e$ de mm.

Après deux ou trois vérifications de la bougie et selon son état, la remplacer par une bougie neuve.

Choisissez de préférence:

- MARCHAL 34.S ou K.V.A.S. 755 pour un usage habituel sur des parcours longs ou montagneux, principalement en été.
- MARCHAL 35 ou K.V.A.S. 705 ou CHAMPION L 88 A ou AC 430 Z pour une utilisation normale en ville et sur route.



REGLAGE DES COMMANDES DE FREINS

Il est recommandé de vérifier périodiquement le réglage des commandes de freins, les leviers devant avoir une course morte (avant l'attaque des tambours par les mâchoires) aussi réduite que possible.

La correction se fait en agissant sur les vis de réglage de gaines fixées sur les poignées de guidon (voir figure ci-dessous (A)).

Après mise au point, ne pas omettre de bloquer les vis de réglage au moyen des contre-écrous moletés.

Lorsqu'il devient impossible de régler par les vis, il y a lieu de confier le véhicule à l'un de nos concessionnaires qui devra vérifier l'état des garnitures de mâchoires, et éventuellement retendre les câbles des commandes.

REGLAGE DES BRANCHES DE GUIDON

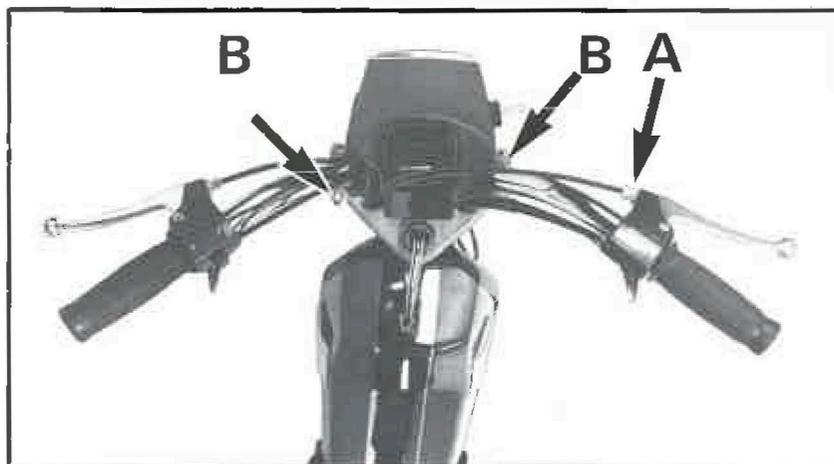
Guidon à 2 branches indépendantes

Pour la sécurité des utilisateurs, un système de verrouillage des branches de guidon est prévu, ce dispositif limite la rotation des guidonnets.

- Desserrer les vis de serrage B (voir photo ci-dessous).
- Positionner la hauteur des branches.

ATTENTION: Dans la position la plus élevée, une seule partie striée doit être visible, la seconde devant être obligatoirement engagée dans le collier, sinon le serrage s'effectue sur la partie fendue, CE QUI EST A PROSCRIRE TOTALEMENT.

- Rebloquer les deux vis B.



DEMONTAGE DE LA ROUE AVANT

- Débrancher la commande de frein en poussant le levier vers le haut, et en décrochant l'arrêt de câble sans le dévisser.
- Eventuellement, débrancher le câble du compteur en le tirant vers le haut.
- Débloquer les écrous d'axe et dégager la roue vers le bas.

DEMONTAGE DE LA ROUE ARRIERE

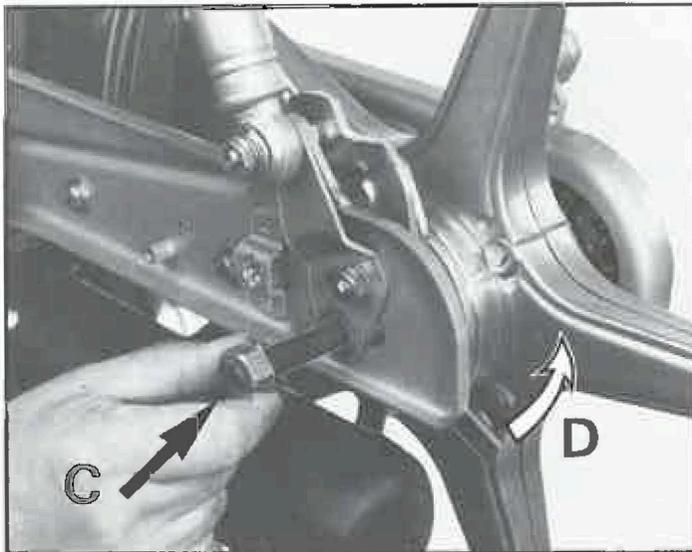
Décrocher le serre câble du levier de frein.

Déposer le couvercle du bras de suspension arrière gauche.

Dévisser et retirer la broche (C) (photo).

Tirer vers le haut le levier (D) (photo) pour dégager entièrement la plaque d'ancrage.

Déplacer la roue latéralement vers la gauche.



REMONTAGE DE LA ROUE ARRIERE

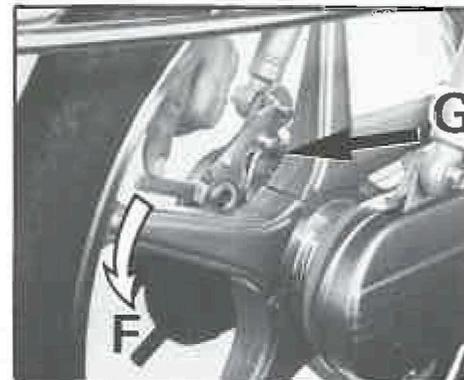
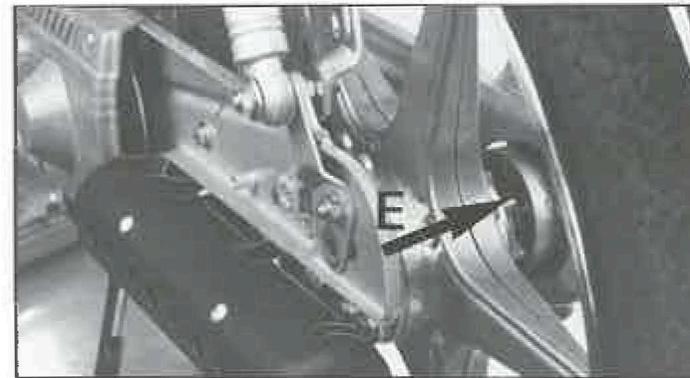
Présenter la roue arrière face à l'accouplement élastique (E).

Engager à fond les cannelures du moyeu dans l'entraîneur souple.

Disposer la plaque d'ancrage sur l'axe inférieur du coulisseau, puis la faire pivoter (F) pour que l'ergot pénètre dans la fente du plateau de frein (G).

Visser la broche (C).

Accrocher le serre câble sur le levier de frein.



CHANGEMENT DE COURROIE DE VARIATEUR

Cette courroie de conception spéciale ne doit jamais être passée en force sur les poulies.

Ecarter au maximum les flasques de la poulie réceptrice par vissage d'une vis de 5 dans le trou taraudé prévu à cet effet (figure ci-dessous (1)).

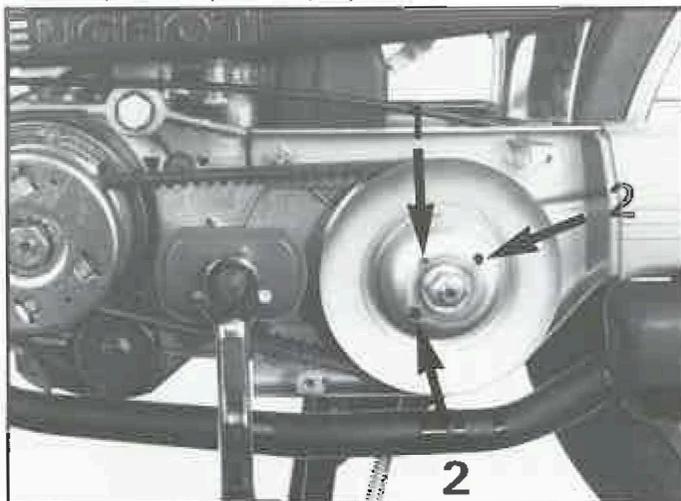
NOTA: ce trou taraudé ne doit pas être utilisé pour un autre usage en particulier pour maintenir la poulie avec une clé à griffes. D'autres trous (2) sont prévus à cet usage.

Sortir la courroie

ATTENTION: veiller à placer une nouvelle courroie d'origine Peugeot identique au modèle remplacé.

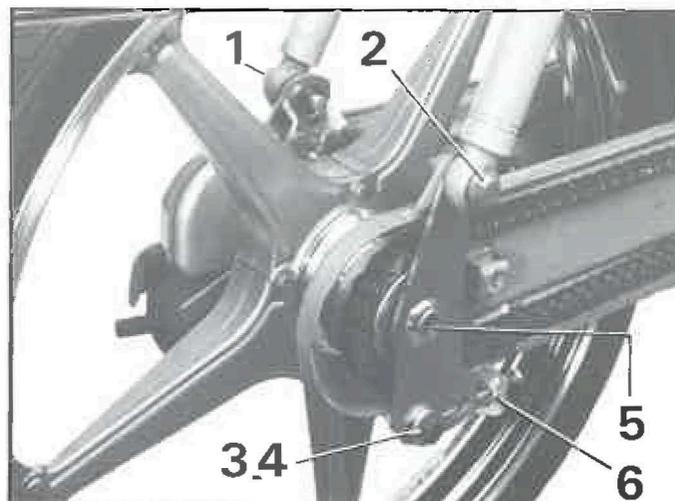
Remontage

Engager la courroie sur la poulie motrice puis sur la poulie réceptrice. Dévisser la vis de 5 (1) et faire prendre sa place à la courroie en faisant tourner la poulie réceptrice de quelques tours.



REGLAGE TENSION DE CHAÎNE

1. Démontez les couvercles de bras droit et gauche.
2. Débloquer
 - Les écrous de fixation des amortisseurs 1 et 2.
 - Les écrous de fixation des biellettes 3 et 4.
 - La broche de roue 5.
 - Le contre écrou de la vis de réglage 6.
3. Agir sur la vis de réglage de façon à obtenir une tension de chaîne correcte.
4. Bloquer les écrous de fixation de l'amortisseur et biellette côté droit.
5. Bloquer le contre écrou de la vis de réglage.
6. Recentrer la roue par rapport aux bras et bloquer la broche 5.
7. Bloquer les écrous de fixation de l'amortisseur et biellette côté gauche.



EN CAS DE PANNE DU MOTEUR

Et particulièrement dans l'un des cas suivants:

- Impossibilité de mettre le moteur en marche.
- Arrêt total en cours de route.
- Fonctionnement irrégulier (ratés).

Il est indiqué de vérifier si la cause n'est pas l'une de celles-ci:

● ABSENCE DE CARBURANT DANS LE RESERVOIR:

Orienter la manette du robinet d'essence sur la position R (réserve).

Cette opération permet de parcourir environ 10 km.

● MAUVAISE ARRIVEE DE CARBURANT:

Débrancher le tuyau d'essence côté carburateur et ouvrir le robinet pour vérifier le débit. Si besoin est, nettoyer le filtre A du robinet et les trous B de mise à l'air du bouchon de réservoir qui peuvent être encrassés (figures ci-contre).

● GICLEUR BOUCHE:

Pour le déboucher, le souffler après démontage avec la pompe à pneu. Ne pas utiliser de fil métallique qui pourrait modifier le débit du gicleur. La figure ci-contre situe le gicleur.

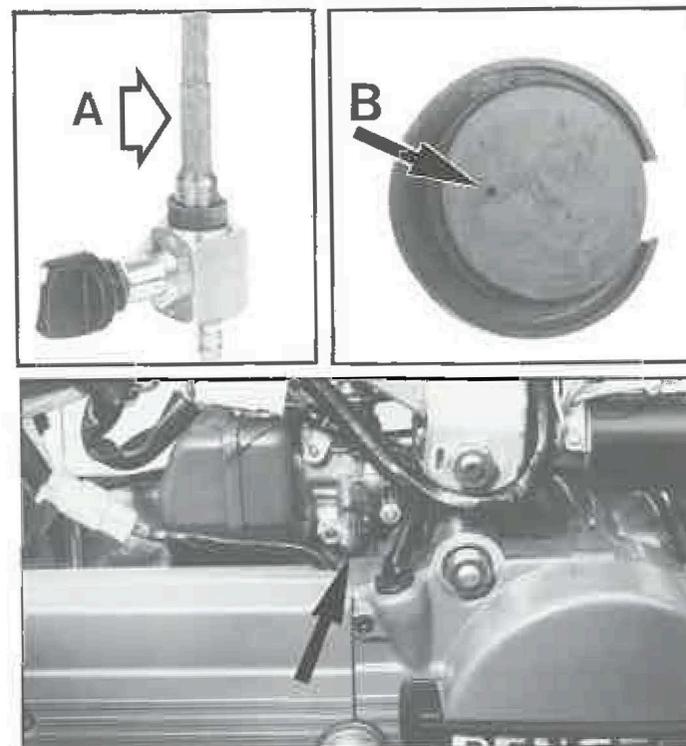
● BOUGIE ENCRASSEE OU USEE:

Pour le nettoyage et le réglage, se reporter à la rubrique BOUGIE, page 11.

Il est sage d'avoir une bougie neuve de rechange dans la sacoche, en tenant compte toutefois qu'il s'agit d'un accessoire fragile à protéger des chocs et de la poussière, qui doit être conservé dans son étui.

● BOUGIE «NOYEE»:

Si pour une cause anormale ou accidentelle, les électrodes de bougie sont mouillées, l'allumage ne peut se produire. Il convient alors simplement de procéder à un séchage et à un nettoyage de la bougie. Si l'incident se reproduit, le signaler à l'un de nos concessionnaires.

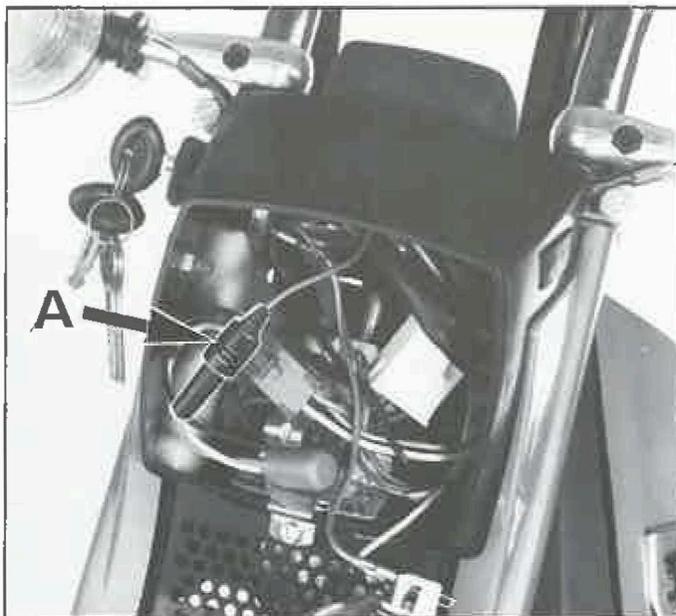


LE DEMARREUR NE FONCTIONNE PAS SUR VEHICULE AVEC DEMARREUR ELECTRIQUE

La clé de contact doit être tournée sur la position B.

Vérifier l'état du fusible 10 ampères (A)

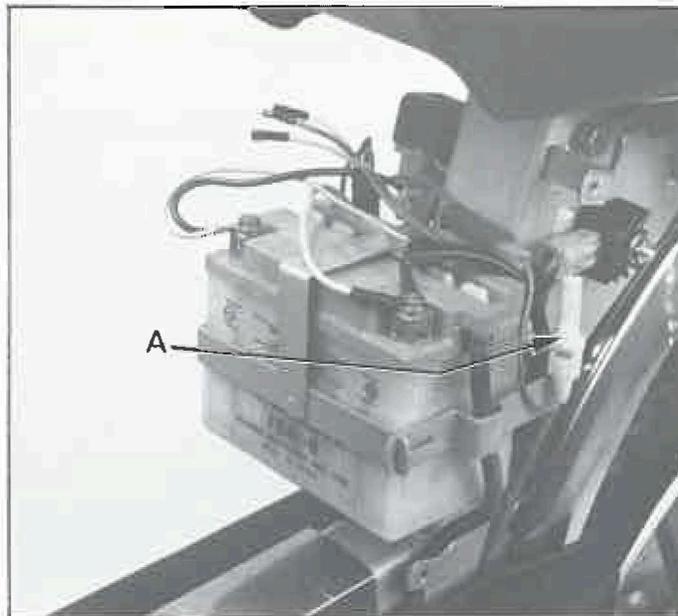
La mise en route peut s'effectuer comme indiqué page 8 au paragraphe «modèles sans démarreur».



DECALAMINAGE

La calamine est constituée par un dépôt très dur des résidus de combustion, en certains endroits du moteur ou du pot d'échappement. Ce dépôt se forme progressivement, plus ou moins vite, principalement en fonction du lubrifiant utilisé dans le mélange 2 temps. Lorsqu'il atteint une certaine importance - généralement A PARTIR DE 4 000 KM - ce dépôt asphyxie littéralement le moteur, qui ne respire plus. Il chauffe anormalement et perd beaucoup de sa puissance. Faites alors décalaminer moteur et pot d'échappement par l'un de nos concessionnaires et votre cyclomoteur retrouvera aussitôt puissance et nervosité.

LE DECALAMINAGE PERIODIQUE EST UNE OPERATION NORMALE D'ENTRETIEN D'UN CYCLOMOTEUR.



INSTALLATION ELECTRIQUE



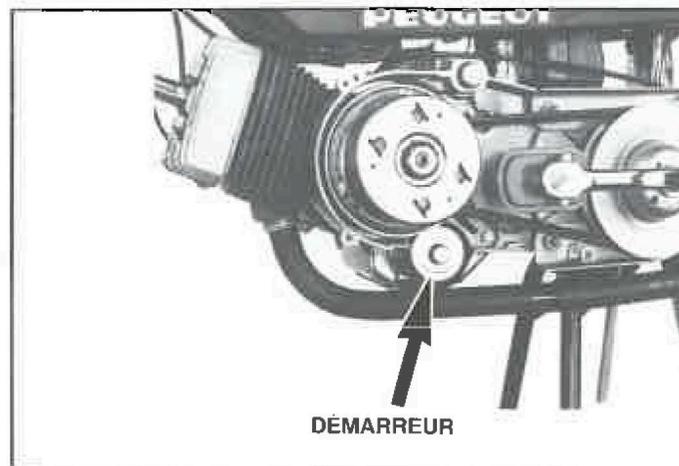
BATTERIE 12 V 4 AH

Le rôle de la batterie est d'alimenter le démarreur électrique et le feu stop. Le circuit batterie est protégé par un fusible (A - Photo page 16).

(voir également page 11)

EN CAS DE PANNE D'ECLAIRAGE

1. Si le phare avant et la lanterne arrière ont cessé d'éclairer en même temps: changer la lampe avant (6 V - 6 W). En effet, lorsque cette dernière est grillée, la lampe de la lanterne arrière, même sans être détériorée, n'éclaire plus.
2. Lorsque la lampe de la lanterne arrière est grillée, celle du phare ne dispense qu'une lumière faible: remplacer la lampe arrière (6 V - 4 W).



EN CAS DE PANNE DES FEUX CLIGNOTANTS

Un système de détection d'avaries aux clignotants arrière est prévu:

- En cas de défectuosité d'une des lampes arrière, la lampe avant correspondante ne fonctionne plus. En conséquence, si les clignotants d'un même côté sont en panne, vérifier et éventuellement remplacer la lampe arrière (6 V - 10 W). Une lampe avant hors d'usage provoque un clignotement accéléré du feu arrière correspondant. Il y a lieu alors de vérifier et remplacer cette lampe avant (6 V - 10 W).
- En cas de panne de stop, vérifier et éventuellement remplacer la lampe de stop (12 V - 10 W).

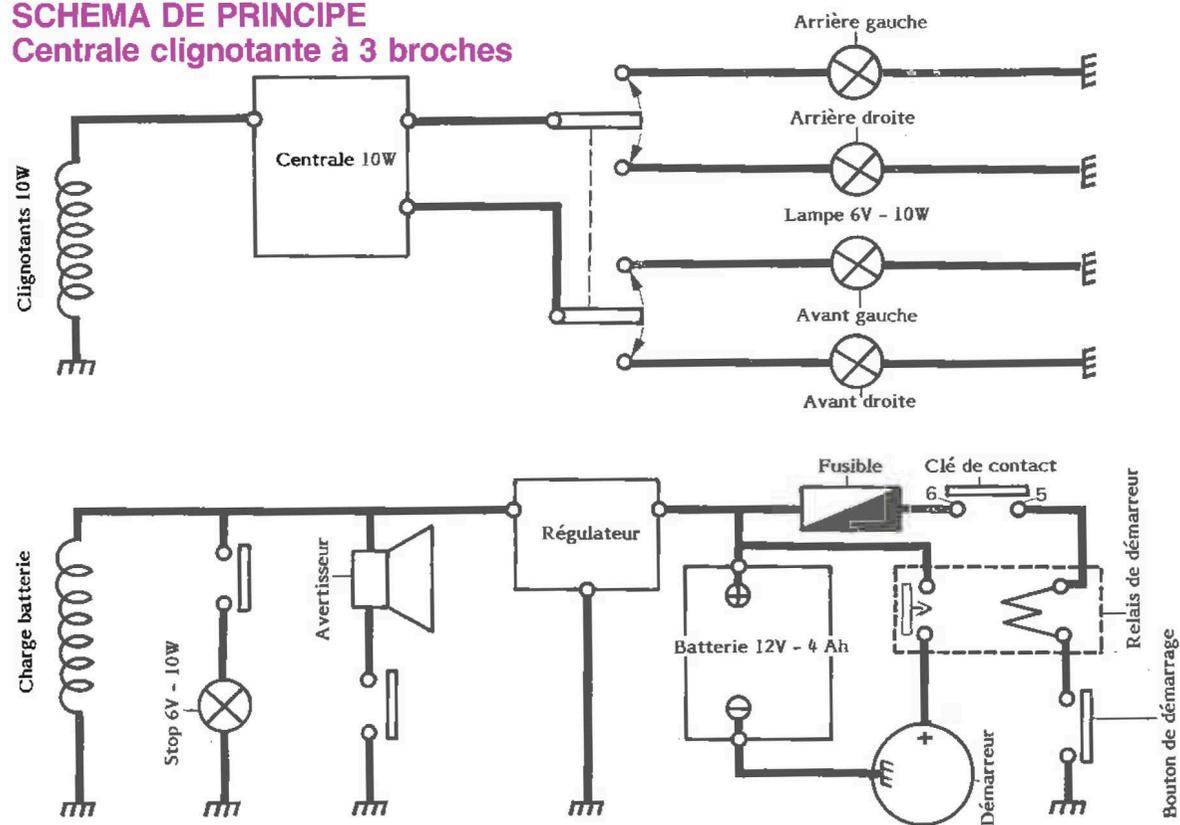
CARACTERISTIQUES DES LAMPES

feu Avant - 6 V 6 W E10 Jaune
feu Arrière - 6 V 4 W BA.9.S
Stop - 12 V 10 W BA.15.S ou 6 V 10 W BA.15.S
Clignotants - 6 V 10 W BA.15.S
(voir schéma page 19)

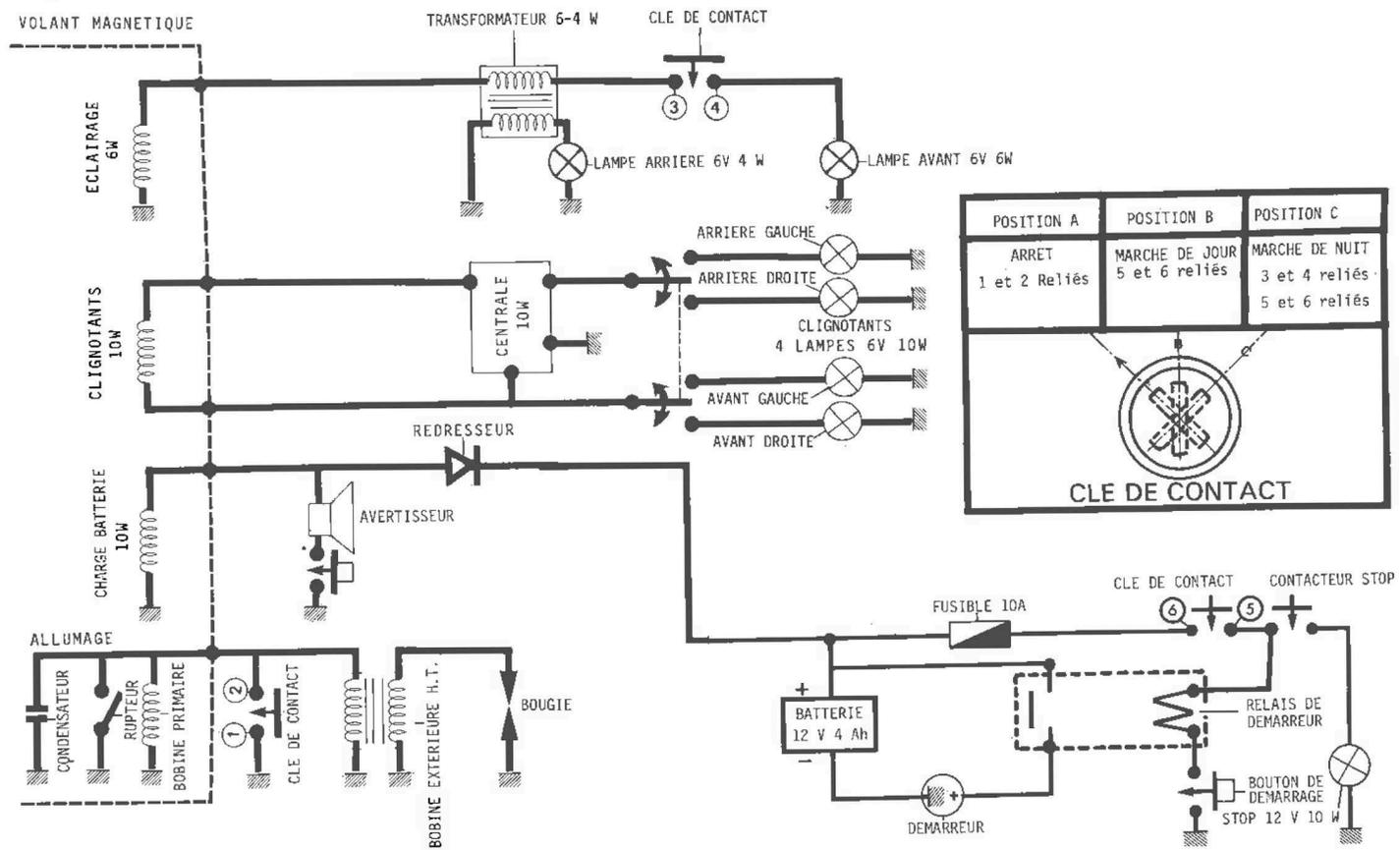
EQUIPEMENT DES FEUX CLIGNOTANTS SUR VEHICULES N'EN POSSEDANT PAS D'ORIGINE.

Si votre cyclomoteur ne comporte pas d'origine les clignotants, vous pouvez le faire équiper avec l'ensemble référencé 64739 pour centrale 4 broches (105D) ou 65234 pour centrale à 3 broches (105SP). Consulter votre concessionnaire PEUGEOT.

SCHEMA DE PRINCIPE Centrale clignotante à 3 broches



SCHEMA DE PRINCIPE Centrale clignotante à 4 broches



DIVERS

NETTOYAGE DU CHASSIS

La qualité des peintures et des chromes utilisés sur nos véhicules permet un entretien analogue à celui qui est préconisé pour les automobiles. Un cyclomoteur doit être en effet, pour votre plaisir, toujours aussi impeccable qu'une voiture.

En conséquence, les parties sales de la machine seront lavées avec une éponge trempée dans une eau additionnée en proportion convenable d'un détergent doux.

Essuyer avec une deuxième éponge fréquemment rincée à l'eau claire, et sécher à la peau de chamois.

Les taches de goudron seront enlevées par application d'ANTIGOU-DRON ou d'essence de Térébenthine.

Frotter les taches avec un tampon de coton imbibé du produit jusqu'à ce que le goudron se dilue, et essuyer immédiatement avec un chiffon sec et doux après rinçage.

Le véhicule gardera un éclat incomparable si l'on fait de temps à autre une application d'AUTOLUSTREUR non abrasif.

En cas de besoin, les parties peintes griffées ou éraflées pourront être remises à neuf en utilisant les flacons aérosols de peinture d'origine, vendus par toutes nos stations-service sous la marque PEUGEOT-COLOR.

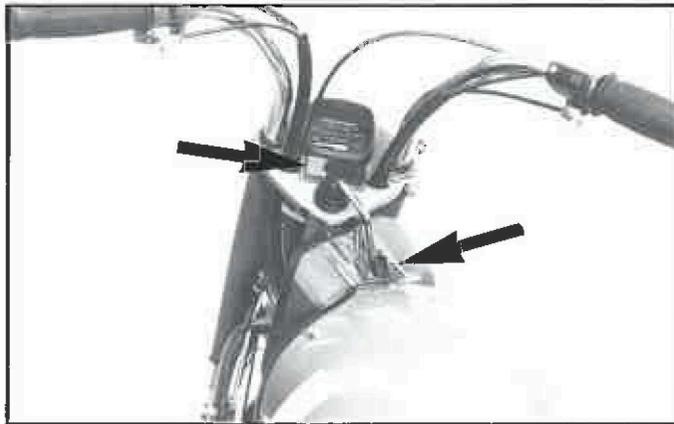
IMPORTANT: D'une façon générale, il est contre-indiqué d'employer, pour le nettoyage, des solvants comme l'essence, le pétrole, ou des lessives trop alcalines qui ternissent toujours l'éclat de la peinture.

Par ailleurs, les pièces en matière plastique doivent être nettoyées uniquement à l'eau ordinaire ou savonneuse.

ANTIVOL DE DIRECTION ET DE CASQUE

- Pour utiliser l'antivol de direction, pivoter la fourche en butée sur le côté gauche et verrouiller.
- Pour utiliser l'antivol de casque, pivoter la fourche sur le côté droit, tirer le levier (C) comme indiqué sur la photo.
- Placer la boucle du casque dans le levier (C) et remettre celui-ci dans sa position initiale. Tourner le guidon en butée sur le côté gauche et verrouiller la direction. Photo ci-dessous.





IL FAUT EVITER:

- LE BRUIT...
- LES PARASITES ELECTRIQUES...
- LA FUMEE...

En conséquence, ne modifiez pas votre dispositif d'échappement d'origine...

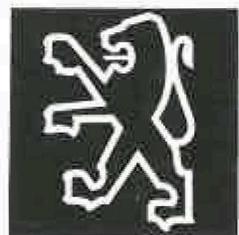
Laissez en place le protecteur antiparasite de la bougie...

Utilisez un mélange pour moteur 2 temps de première qualité, correctement dosé...

...Et n'oubliez pas qu'un cyclomoteur PEUGEOT, s'entretient chez un concessionnaire PEUGEOT.

Lui seul, car c'est son métier, en connaît à fond toutes les particularités et dispose des pièces détachées PEUGEOT et de l'outillage spécial PEUGEOT.

Comme nous, il est à votre service.



PEUGEOT

N° 11.702155.00 - 105 RI

5.000 - Alpacomma di Impresario S.A. - 01/1987